

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2016-877/PR/MAEPE-RH portant adoption du projet du budget prévisionnel 2017 du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires (LANAA).

n° 2016-877/PR/MAEPE-RH

**Ministère**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DE LA  
PECHE, DE L'ELEVAGE ET DES RESSOURCES HALIEU-  
TIQUES**Date de publication**

29 décembre 2016

**Numéro JO**

n° 24 du 31/12/2016

**Date du numéro**

31 décembre 2016

**INTRODUCTION**

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

**VISAS****VU**La Constitution du 15 septembre 1992**VU**La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution**VU**La Loi n°2/AN/98/4ème L du 21 janvier 1998 portant sur la définition et la gestion des établissements publics**VU**Le Décret n°99-078/PR/MFEN du 08 juin 1999 portant sur la définition et la gestion des établissements publics administratifs**VU**La Loi n°200/AN/07/5ème L du 22 décembre 2007 portant organisation de l'Administration du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage**VU**L'Arrêté n°2008-0421/PRIMAEM-RH du 06 juillet 2008 portant modification des tarifs de redevance pour l'établissement des certificats sanitaires et instaurant une contribution à la sécurité alimentaire**VU**La Loi n°48/AN/09/6ème L du 19 avril 2009 portant création du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires**VU**Le Décret n°2009-0197/PR/MAEM du 29 août 2009 portant organisation et fonctionnement du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires**VU**L'Arrêté n°2010-393/PRIMAEM-RH portant modification de certaines dispositions de l'arrêté n°2009-757/PR/MAEM-RH, relatif aux tarifs de redevances applicables lors du contrôle vétérinaire et alimentaire**VU**Le Décret n°2010-0041/PR/MEFPCP du 24 mars 2010 portant régime juridique applicable aux agents comptables des entreprises et établissements publics**VU**Le Décret n°2014-279/PR/MAERH du 06 octobre 2014 portant nomination du Directeur du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires**VU**Le Décret n°2016-109/PRE du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre**VU**Le Décret n°2016-110/PRE portant la nomination des membres du Gouvernement

SUR Proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche, de l'Elevage et des Ressources Halieutiques  
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 Décembre 2016.

TEXTE INTÉGRAL

---

**Article 1**

Le projet de Budget prévisionnel 2017 du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires s'établit comme suit

---

– En produit :	318 256 918 FDJ	– En charges :	318 256 918 FDJ
----------------	-----------------	----------------	-----------------

Article 2 : Le présent décret sera enregistré.

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**